

5.00 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	Pasquier Christine (coordinateur(trice)) ; Riapolova Marina ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Traduction de textes semi-spécialisés et spécialisés relevant du domaine des relations internationales et européennes sous ses différentes facettes (géopolitique, géostratégie, diplomatie, politique étrangère, droit international/européen, etc.).
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : <u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</u> Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants : • analyser un document source, recenser les difficultés textuelles et cognitives potentielles et évaluer les stratégies et ressources nécessaires pour une reformulation adéquate qui réponde aux besoins communicationnels (1 – Traduction)##; • traduire des contenus généraux et spécialisés dans un ou plusieurs domaines à partir d'une ou de plusieurs langues sources vers leur(s) langue(s) cible(s), en produisant une traduction adaptée à sa finalité (6 – Traduction)##; • traduire différents types de contenus sur et pour différents types de supports et de publics cibles, en utilisant les outils et techniques appropriés (7 – Traduction)##; • vérifier, revoir, réviser et évaluer leurs propres travaux et ceux des autres en fonction d'objectifs de qualité standard ou spécifiques au travail, et évaluer l'opportunité d'utiliser des outils pour le travail en question (11 – Traduction)##; • utiliser les applications informatiques les plus pertinentes, y compris l'éventail complet des logiciels bureautiques, et s'adapter rapidement aux nouveaux outils et ressources informatiques après avoir évalué de manière critique leur pertinence et l'incidence du changement sur leurs pratiques de travail (15 – Technologies)##; • utiliser efficacement les moteurs de recherche et les outils de corpus, d'analyse de texte, de traduction assistée par ordinateur (TAO) et d'assurance qualité (AQ), le cas échéant (16 – Technologies). <u>Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</u> À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e est capable de##: • traduire de manière professionnelle (respect du cahier des charges) un texte portant sur une thématique de relations internationales et européennes en s'appuyant sur la recherche documentaire et en respectant, dans le transfert vers le français, les intentions de l'auteur-rice, la terminologie et phraséologie appropriées, ainsi que les normes du russe##; • effectuer une recherche documentaire et terminologique efficace et pertinente##; • identifier en français et en russe la documentation pertinente et utile à la gestion du texte (compréhension, traduction et reformulation précises)##; • identifier dans le texte à traduire les termes et concepts relevant du domaine de spécialité et les comprendre grâce à la lecture de textes informatifs en français et en russe##; • analyser le discours propre au texte à traduire de manière à identifier les moyens discursifs à mettre en œuvre afin de garantir l'adéquation fonctionnelle du discours en français.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	• Au cours du quadrimestre : évaluation formative du travail de l'étudiant. • Évaluation certificative lors des deux sessions de juin et d'août-septembre : [1] session de juin - un travail écrit, suivi d'un entretien individuel en vue de la défense orale sur la base de la correction du travail écrit ; [2] session d'août-septembre – traduction écrite sur poste de travail du traducteur professionnel. L'évaluation certificative de première session (session de juin) porte globalement sur la version finalisée individuellement du travail réalisé tout au long de l'atelier suivant les consignes reprises dans le cahier des charges publié sur la page <i>Moodle</i> du cours. Sont pris en considération : - Le respect du cahier des charges quant aux tâches à accomplir dans le cadre du projet de traduction demandé (rapport de synthèse de documents de référence en français, traduction-synthèse de documents de référence en russe, autorévision et / ou interrévision, exercice de post-édition, traduction intégrale des textes demandés, etc.) : pour chacune des tâches sont évaluées non seulement la version finalisée en tant que telle, mais également les tâches connexes qui seront demandées dans certains cas (appareil critique de notes justificatives à partir d'une recherche documentaire et / ou terminologique, etc.), de même que l'adéquation de la méthode de travail par rapport aux objectifs poursuivis (manière dont les différentes étapes préparatoires permettant d'aboutir au « produit fini » auront été intégrées dans la démarche, utilisation appropriée des outils de TAO). - le respect du cahier des charges pour chaque tâche demandée en matière de présentation et de délais ; - le respect de la déontologie du traducteur. Si l'étudiant-e ne remet pas le travail dans les délais requis, le titulaire du cours pourra, en vertu de l'article 73 du RGEE, proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen de l'étudiant-e. Le cas échéant, l'évaluation du travail en atelier peut être complétée ou remplacée - avec l'accord des étudiants - par un examen de traduction (4 heures) organisé en session. Dans ce cas, l'examen comptera respectivement pour 50 % ou 100 % de la note finale. L'entretien oral consistera pour l'étudiant-e à défendre son travail écrit sur la base de la correction de son travail présentée sous la forme d'un questionnaire individualisé. L'évaluation de seconde session (session d'août-septembre) consiste en un examen de traduction d'une durée de 4 heures à réaliser sur un poste de travail professionnel en présentiel. L'examen porte sur la traduction d'un ou plusieurs textes en lien direct avec le domaine spécifique étudié durant le quadrimestre, accompagné le cas échéant d'un exercice de post-édition et de différentes tâches connexes (suivant le cahier des charges). L'examen vaut 100 % de la note finale. Chacune des deux sessions fait l'objet d'un cahier des charges détaillé publié sur la plateforme <i>Moodle</i> du cours : y sont précisés non seulement les descriptifs des tâches à réaliser dans le cadre de l'évaluation, mais également leur pondération respective dans la note finale. <i>Le recours à un logiciel de TA (traduction automatique) est rigoureusement interdit que ce soit dans le cadre des exercices pratiques ou de l'évaluation, sauf consigne EXPLICITE contraire – le cas échéant – dans le cadre spécifique d'un exercice de post-édition proposé par l'enseignant à des fins pédagogiques. De la même manière, le recours à tout logiciel ou application reposant sur l'IA (intelligence artificielle), comme ChatGPT, est strictement interdit dans les exercices de traduction ou de type rédactionnel.</i> <i>En tout état de cause, les travaux à présenter ou à remettre dans le cadre du cours ou de l'évaluation seront des travaux personnels qui refléteront les compétences de l'étudiant-e. <u>Sauf consigne explicite contraire</u>, l'utilisation des intelligences artificielles (IA) génératives et de la traduction automatique est strictement interdite. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera considérée comme un cas de tricherie.</i> <i>De manière générale, les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique et aux consignes de l'exercice ou évaluation. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite toujours toutes ses sources de manière appropriée, l'usage d'une IA devra toujours être signalé de manière adéquate et dûment référencé, à l'instar de toutes les autres sources utilisées.</i> <i>Toute irrégularité, comme l'utilisation de logiciels ou programmes de traduction automatique, la rédaction du travail par des tiers ou à l'aide d'une IA, le plagiat, la tricherie par échange d'informations entre étudiant.e.s ou tentative d'échange d'informations avec des personnes extérieures, ou par tout autre stratège, sera sanctionnée conformément au RGEE.</i>
--	--

Méthodes d'enseignement	• Cours magistraux et séances d'exercices en présentiel. • Travaux préparatoires en non-présentiel • La présence aux séances de travail en présentiel est obligatoire. En vertu de l'article 73 du RGEE, l'absence répétée et injustifiée d'un-e étudiant-e au cours pourra être sanctionnée, les titulaires du cours pouvant proposer au jury de s'opposer à l'inscription aux sessions de janvier ou de septembre d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas assisté à au moins 80 % des cours (trois absences ou plus). La méthodologie mise en oeuvre sous forme de tâches successives et complémentaires vise à assurer à l'étudiant-e la plus parfaite maîtrise à la fois du domaine de spécialité étudié et de la langue de spécialité. Un accent particulier est mis sur la lecture et l'exploitation de la presse générale, de la littérature spécialisée et d'ouvrages de référence, surtout en langue A. Objectifs : [1] élargir le bagage cognitif de l'étudiant.e par rapport à l'actualité du domaine de spécialité ; [2] acquérir une excellente maîtrise des moyens discursifs et des techniques de rédaction propres à chaque type de textes auxquels l'étudiant.e est confronté.e (textes officiels, discours, articles scientifiques ou journalistiques, etc.). Tâches connexes mises en oeuvre en vue de la traduction : recherche documentaire appliquée aux besoins de la traduction, constitution de corpus de textes parallèles, exploitation terminologique et phraséologique / collocationnelle du corpus (à l'aide de concordanciers ou de mémoires de traduction), rédaction d'un rapport de synthèse (avec traduction-synthèse), ainsi que la révision croisée de traductions, exercice de post-édition. Corrections personnalisées et collectives. <i>Le recours à un logiciel de TA (traduction automatique) est rigoureusement interdit que ce soit dans le cadre des exercices pratiques ou de l'évaluation, sauf consigne EXPLICITE contraire – le cas échéant – dans le cadre spécifique d'un exercice de post-édition proposé par l'enseignant à des fins pédagogiques. De la même manière, le recours à tout logiciel ou application reposant sur l'IA (intelligence artificielle), comme ChatGPT, est strictement interdit dans les exercices de traduction ou de type rédactionnel.</i> <i>En tout état de cause, les travaux à présenter ou à remettre dans le cadre du cours ou de l'évaluation seront des travaux personnels qui refléteront les compétences de l'étudiant-e. <u>Sauf consigne explicite contraire</u>, l'utilisation des intelligences artificielles (IA) génératives et de la traduction automatique est strictement interdite. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera considérée comme un cas de tricherie.</i> <i>De manière générale, les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique et aux consignes de l'exercice ou évaluation. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite toujours toutes ses sources de manière appropriée, l'usage d'une IA devra toujours être signalé de manière adéquate et dûment référencé, à l'instar de toutes les autres sources utilisées.</i> <i>Toute irrégularité, comme l'utilisation de logiciels ou programmes de traduction automatique, la rédaction du travail par des tiers ou à l'aide d'une IA, le plagiat, la tricherie par échange d'informations entre étudiant.e.s ou tentative d'échange d'informations avec des personnes extérieures, ou par tout autre stratège, sera sanctionnée conformément au règlement général des études et des examens.</i>
Contenu	Traduction professionnelle - du russe en français - de textes portant sur la Fédération de Russie en tant qu'acteur de la scène internationale, sur la position de la Russie dans le système des relations internationales, et sur politique étrangère de la Russie.

Bibliographie	Pour la bibliographie détaillée et actualisée du cours, veuillez vous reporter aux références qui seront publiées sur la plateforme <i>Moodle</i> . • <u>Sur le domaine de spécialité en général</u> : • Les dictionnaires , tels que par exemple : BONIFACE, Pascal (sous la direction de).- <i>Dictionnaire des relations internationales</i> .- Paris : Hatier, 1996 (Coll. « Initial »). CHAUPRADE, Aymeric, et THUAL, François.- <i>Dictionnaire de géopolitique. États-Concepts-Auteurs</i> .- Paris : Ellipses, 1998. • Des ouvrages de références , tels que : DUROSELLE, Jean-Baptiste, et KASPI, André.- <i>Histoire des relations internationales de 1919 à 1945</i> , Tome 1.- Editeur : Armand Colin (20 novembre 2000) DUROSELLE, Jean-Baptiste, et KASPI, André.- <i>Histoire des relations internationales</i> : Tome 2, <i>De 1945 à nos jours</i> .- Editeur : Dalloz-Sirey; Édition : 14e édition (10 novembre 2004). GAUCHON, Pascal, et HUISSOUD, Jean-Marc (Coordonné par).- <i>Les 100 lieux de la géopolitique</i> .- Paris : Presses Universitaires de France, 2008 (Coll. « Que sais-je ? »). GAUCHON, Pascal, et HUISSOUD, Jean-Marc (Coordonné par).- <i>Les 100 mots de la géopolitique</i> .- Paris : Presses Universitaires de France, 2008 (Coll. « Que sais-je ? »). GAUTIER-AUDEBERT, Agnès.- <i>Droit des relations internationales</i> .- Paris : Librairie Vuibert, 2007 (Coll. « Droit public »). LOUIS, Florian.- <i>Les grands théoriciens de la géopolitique. De quoi la géopolitique est-elle le nom ?</i> .- Paris : Presses Universitaires de France, 2014 (Collection « Major »). MOREAU DEFARGES, Philippe.- <i>Introduction à la géopolitique</i> .- Editeur : Seuil; Édition : 2e édition revue et corrigée (6 mai 2005) [Collection : « Points essais »]. ZAJEC, Olivier.- <i>Introduction à la géopolitique. Histoire, outils, méthodes</i> .- Paris : Éditions Argos, 2013. • <u>Sur la géopolitique de la Fédération de Russie</u> : MARCHAND, Pascal.- <i>Atlas géopolitique de la Russie. Puissance d'hier, puissance de demain ?</i> .- Paris : Éditions Autrement, 2007 [Collection « Atlas / Monde »]. MARCHAND, Pascal.- <i>Atlas géopolitique de la Russie. La puissance retrouvée</i> .- Paris : Éditions Autrement, 2012 [Collection « Atlas / Monde ». Nouvelle édition augmentée]. MARCHAND, Pascal.- <i>Atlas géopolitique de la Russie. Le grand retour sur la scène internationale</i> .- Paris : Éditions Autrement, 2015 [Collection « Atlas / Monde »]. MARCHAND, Pascal.- <i>Géopolitique de la Russie. Une nouvelle puissance en Eurasie</i> .- Paris : Presses Universitaires de France, 2014 [Collection « Major »]. • <u>Sur la langue de spécialité</u> , et en particulier le discours diplomatique, le discours politique, le discours juridique ou encore le discours journalistique (se reporter aux références transmises en atelier sur la plateforme <i>Moodle</i>).
Autres infos	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES IMPORTANTES L'intégralité des ressources nécessaires au bon déroulement du cours est mise à disposition des étudiant.e.s sur la page <i>Moodle</i> du cours. Le travail en séance se fait sur le poste de travail - PC fixes - mis à la disposition des étudiant.e.s dans la salle informatique didactique équipée de tous les outils de TAO et autres programmes et logiciels spécialisés proposés par la LSTI - <i>Louvain School of Translation & Interpreting</i> - pour encadrer au mieux la formation du Master en traduction. Si lors des séances d'exercice les PC ou ordinateurs portables personnels sont tolérés à titre de support complémentaire, les étudiant.e.s devront toujours utiliser à titre principal les PC fixes mis à disposition par l'université. Les évaluations, quant à elles, se feront toujours exclusivement sur ces postes de travail, à l'exclusion de tout autre appareil. L'utilisation des téléphones, Smartphones et tout autre dispositif connecté, tels que montres connectées, est interdite durant les séances de cours et lors de l'évaluation. Sauf raison urgente justifiée et négociée avec l'enseignante, ces appareils électroniques seront éteints (au moins en mode "avion") et rangés dans les sacs durant toute la durée de chaque séance de travail. En tout état de cause, ils ne pourront pas servir comme "support" de cours. Toute utilisation inappropriée des PC portables ou tablettes - consultation de sites internet sans lien avec l'objet du cours, des réseaux sociaux, des courriels personnels ou autres applications - est strictement interdite durant toute la durée du cours . Le professeur se réserve le droit d'exclure du cours tout.e étudiant.e qui perturberait le déroulement du cours ou ses collègues de cours en raison de l'utilisation inappropriée ou non autorisée d'un appareil électronique ou informatique.
Faculté ou entité en charge:	LSTI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en traduction	TRAD2M	5		